

## ORDONNANCE COLLECTIVE

<b>ORDONNANCE :</b> Administration de <b>Naprosyn</b> (anti-inflammatoire non stéroïdien) en préopératoire pour toute chirurgie en gynécologie.		<b>NUMÉRO : 1.31</b>
		<b>DATE : Février 2010</b>
		<b>RÉVISÉE :</b>
<b>PROFESSIONNELS VISÉS</b>	Infirmières	<b>Référence à un protocole</b>
<b>TYPE D'ORDONNANCE</b>	Ordonnance visant à <b>initier</b> la thérapie médicamenteuse.	Non

### PROFESSIONNELS HABILITÉS

- Infirmières
- Les infirmières auxiliaires sont autorisées à contribuer à l'application de cette ordonnance après évaluation par l'infirmière.

### CLIENTÈLES VISÉES

- Femmes devant subir tout type de chirurgie d'un jour en gynécologie

### UNITÉS OU SERVICES CONCERNÉS

- L'unité de chirurgie d'un jour
- Les unités où se trouve la clientèle visée

### ACTIVITÉS RÉSERVÉES

- Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances, lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance.

## 1. INTENTION THÉRAPEUTIQUE

- Administrer un anti-inflammatoire non stéroïdien avant une chirurgie gynécologique afin d'obtenir une antalgie satisfaisante en diminuant la douleur péri opératoire.

## 2. CONDITION D'INITIATION

- En préopératoire pour tout type de chirurgie d'un jour en gynécologie
- En l'absence d'ordonnance individuelle au dossier

## 3. ORDONNANCE

- Administrer **Naprosyn** 500 mg per os ou intra rectal à l'appel

## 4. CONDITIONS D'APPLICATION

### 4.1. Indications

- Chirurgie d'un jour en gynécologie

### 4.2. Contre-indications

- Hypersensibilité ou allergie au produit ou à des anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS), tel l'aspirine.
- Usage concomitant de d'autres AINS.
- Coagulopathie connue
- Usagère âgée de plus de 70 ans
- H.T.A. mal contrôlée > 140/90 mmHg
- Asthme sévère
- Antécédents d'ulcus peptique
- Insuffisance rénale avec une clairance de créatinine < 60 mL/min
- Grossesse (sauf pour dilatation et curetage pour avortement spontané)

## 5. MÉTHODES

### 5.1. Précautions et directives

- Informer l'usagère des effets secondaires possibles.

- Inscrire clairement le nom, le dosage, la voie d'administration et l'heure du médicament administré au dossier de l'usagère afin d'éviter l'administration d'une deuxième dose à la salle d'opération.
- Si l'usagère refuse la médication, inscrire sur le dessus du dossier « **Naprosyn non reçu** » afin que le gynécologue et l'anesthésiologiste soient avisés dès son arrivée à la salle d'opération.

## **5.2. Procédures**

- N.A.

## **5.3. Éléments de surveillance**

- N.A.

## **5.4. Complications**

- N.A.

## **5.5. Limites d'application**

- N.A.

## **6. SOURCES**

- Consensus des signataires
- Compendium des produits et spécialités pharmaceutiques (2009)

## ORDONNANCE COLLECTIVE

<b>ORDONNANCE :</b> Administration de Naprosyn (ant-inflammatoire non stéroïdien) en préopératoire pour toute chirurgie en gynécologie.	<b>NUMÉRO :</b> 1.31
	<b>DATE :</b> Février 2010
	<b>RÉVISÉE :</b>

Chef du département d'obstétrique-gynécologie :

Date : 100129

  
Dr. Daniel Langlois

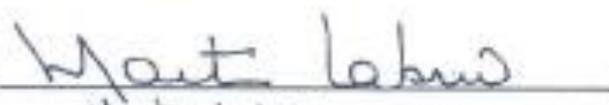
Chef du département de pharmacie :

Date : 2010/03/09

  
Stéphanie Leduc

Directeur des soins infirmiers :

Date : 2 mars 2010

  
Martin Labrie

Adoptée par le C.M.D.P. :

Date : 2010-05-12

  
Jean-Jacques Huguenaudin, M.D.

## ORDONNANCE COLLECTIVE

<b>ORDONNANCE :</b> Administration de <b>Naprosyn</b> (anti-inflammatoire non stéroïdien) en préopératoire pour toute chirurgie en gynécologie.	<b>NUMÉRO :</b> 1.31
	<b>DATE :</b> Février 2010
	<b>RÉVISÉE :</b>

### AJOUT DE LA VOIE D'ADMINISTRATION PER OS À L'ORDONNANCE Section 3

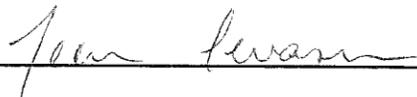
Chef du département d'obstétrique-gynécologie :

Date : 29-5-2013



Dr Valérie Héty

Adoptée par le CMDP :



Date : 2014/06/04